Publié sur *Château-Thierry* (https://www.chateau-thierry.fr)



Jeanne de Navarre est la fille d'Henri Ier roi de Navarre et comte de Champagne. Son père meurt en 1274, alors qu'elle n'est âgée que de un an ; elle hérite ainsi de la Navarre et des comtés de Champagne et de Brie, territoires français appartenant à sa famille. Pendant son enfance, sa mère, Blanche d'Artois, assure la régence.

Dès mai 1275, Blanche d'Artois, après avoir refusé les candidatures des héritiers d'Aragon et de Castille, consent au mariage de Jeanne avec le prince Philippe, le deuxième fils du roi Philippe III de France. En effet, le prince Philippe n'étant pas destiné à devenir roi de France, ce futur mariage garantit l'indépendance des terres de Jeanne qui pourra les garder sous sa couronne. Le mariage est célébré en 1284, la reine Jeanne a onze ans et son mari seize ans.

Mais l'année suivante, le frère aîné de Philippe, héritier du trône, meurt. Philippe doit donc prendre sa place pour devenir Philippe IV roi de France, dit Philippe le Bel. Ainsi, en 1285, Jeanne et Philippe sont sacrés reine et roi de France.

Le comté de Champagne, qui inclut Château-Thierry, est rattaché au domaine royal. Mais Philippe le Bel laisse Jeanne de Navarre gouverner son héritage et elle s'occupe personnellement de son comté de Champagne.

Cette gouvernance marque une nouvelle étape dans le développement du bourg de Château-Thierry. En effet, une charte de Commune est attribuée aux habitants en 1301 : elle abolit la servitude personnelle, le fors-mariage et les servitudes féodales. Par ailleurs, elle établit une administration composée d'un mayeur, 4 échevins et 12 jurés. Malgré ce privilège important accordé à Château-Thierry, cette concession est assez coûteuse pour ses habitants qui doivent donner au roi certains biens et redevances, représentant une somme annuelle de 900 livres.

Puis, peu de temps avant sa mort (survenue le 2 avril 1305), le jour de l'Annonciation 1304 (25 mars), Jeanne de Navarre fait rédiger son testament au château de Vincennes. Ce document comprend deux volets :

- Le premier prévoit la création d'un collège dédié aux étudiants pauvres au sein de son hôtel particulier parisien, l'hôtel de Navarre.
- Le second volet fonde l'hôtel-Dieu de Château-Thierry. Il est destiné à l'accueil et au soin des malades et des plus démunis.

L'hôtel-Dieu vient s'ajouter à un encadrement hospitalier qui depuis quelques décennies comportait déjà une maladrerie et une maison-Dieu, fondée en 1210 par le chevalier Guy de la Barre dans le faubourg

nord-est de la ville.

À l'origine de l'hôpital actuel qui porte aujourd'hui son nom, l'hôtel-Dieu constitue un joyau du patrimoine local. Transformé en musée du Trésor de l'Hôtel-Dieu, chacun peut désormais apprécier ce lieu chargé de 700 ans d'histoire et empreint de l'âme généreuse d'une reine de France...

À lire sur le même sujet :



Le Musée du Trésor de l'Hôtel-Dieu

Joyau du patrimoine castelthéodoricien, le Musée du Trésor de l'Hôtel-Dieu vous transporte à travers 700 ans d'histoire, de sa fondation en 1304 par Jeanne de Navarre jusqu'à aujourd'hui.

Lire la suite

Source URL:https://www.chateau-thierry.fr/article/jeanne-de-navarre